



Commission économique pour l'Europe**Comité des forêts et de l'industrie forestière****Soixante-douzième session**

Kazan, 18-21 novembre 2014

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Le secteur forestier dans le contexte d'une économie verte**Initiative Les forêts pour la mode****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document donne un aperçu du contexte et des résultats de l'événement «Les forêts pour la mode – la mode pour les forêts», organisé à l'occasion de la Journée internationale des forêts le 21 mars 2014, et présente également les points importants du chapitre consacré aux produits bois innovants et aux textiles dans la Revue annuelle 2013-2014 du marché des produits forestiers, publiée par la CEE/FAO, qui examine plus avant les enjeux et les perspectives des fibres durables.

Il est prévu que le Comité donne son avis sur l'Initiative Les forêts pour la mode et émette des idées sur les moyens de nouer des partenariats en vue de promouvoir les fibres durables provenant du bois, en collaboration avec l'industrie de la mode.



I. Marchés des fibres et développement durable

1. L'incidence de la production des différentes fibres textiles sur l'environnement est mal connue du public: nombreux sont ceux qui pensent, par exemple, que le coton est une fibre «verte» car il est «naturel». Généralement, la popularité des fibres est inversement proportionnelle à leur viabilité écologique.

2. Aujourd'hui, seules les nouvelles fibres produites à base de bois peuvent offrir une solution pour la confection de vêtements «durables». Compte tenu de l'amenuisement probable de l'offre de matières dérivées de combustibles fossiles servant à la production des fibres synthétiques, des problèmes environnementaux posés par le coton et de l'absence d'autres solutions viables (le chanvre et le soja, par exemple, ne fournissent qu'une infime partie des fibres textiles produites dans le monde), les fibres produites à partir de pâte de bois à dissoudre offrent les meilleures perspectives pour ce qui est de la fabrication de textiles écologiquement viables en quantité suffisante pour répondre aux besoins mondiaux.

3. Les fibres synthétiques, fabriquées à partir de combustibles fossiles selon des procédés qui portent atteinte à l'environnement, sont les plus populaires dans le monde. Elles sont suivies du coton, dont la monoculture dans d'immenses plantations exige de fortes doses de pesticides, ce qui représente un danger potentiel pour l'environnement. La production et la transformation du coton requièrent également d'importantes quantités d'eau douce, ressource de plus en plus rare. La viscose, produite à base de bois, occupe la troisième place sur le marché mondial des fibres. Il existe également d'autres fibres dérivées du bois, plus récentes et plus «écologiques», qui pourraient remplacer la viscose, mais elles ne représentent encore qu'une petite part du marché.

4. Fabriquée à base de bois, la viscose, qui représente 6 % du marché mondial des fibres, occupe la troisième place derrière les fibres synthétiques et le coton et devant la laine. En termes d'incidence sur l'environnement, la viscose classique présente de nombreux inconvénients; en revanche, les nouvelles fibres fabriquées à base de bois sont sans doute les plus écologiques des quatre types de fibres les plus produites dans le monde. Leurs propriétés écologiques se sont encore améliorées avec l'apparition de nouvelles fibres à haut coefficient d'hydratation et d'autres variétés de viscose, dont les systèmes de production sont relativement respectueux de l'environnement, et avec le développement, pour la fabrication des fibres existantes, de systèmes de production en circuit fermé qui comportent moins de risques pour l'environnement.

5. Plus de 90 % des fibres à base de bois sont produites hors de la région de la CEE (essentiellement en Asie), souvent dans des usines appartenant à des sociétés européennes. Les fibres à base de bois peuvent aisément remplacer le coton; à la suite de plusieurs mauvaises récoltes de coton, entre 2004 et 2012, leur cours a d'ailleurs enregistré une hausse record et d'importants investissements ont été consacrés à la mise en place de nouvelles structures de production.

6. Plusieurs chercheurs émettent l'hypothèse que la production de coton a déjà atteint son plafond. Si tel est le cas, il se pourrait que l'on accroisse considérablement la production de fibres à base de bois de façon à répondre à une demande de plus en plus importante de tissus d'origine naturelle doux pour la peau et respectueux de l'environnement. Le cours du coton risque de surcroît de connaître une hausse à long terme en raison de conflits relatifs à l'usage de l'eau, de l'utilisation de pesticides et de la nécessité de préserver des terres arables pour les cultures vivrières, autant de préoccupations qui ont déjà incité l'Inde et le Pakistan, deux des principaux pays producteurs de coton, à imposer des restrictions à l'exportation. En outre, l'innovation dans le secteur des fibres à base de bois laisse entrevoir des perspectives encore plus encourageantes.

7. Cela étant, l’empreinte écologique d’un vêtement est le résultat de l’ensemble de son cycle de production, dont les fibres ne représentent qu’une partie.

II. L’événement Les forêts pour la mode (21 mars 2014)

8. Pour envoyer un message fort en faveur du développement durable, il faut nouer des partenariats verticaux avec les fabricants et les sociétés d’ennoblissement textile qui s’attachent eux aussi à réduire l’empreinte écologique de leurs produits. C’est pourquoi la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO a organisé l’événement «Les forêts pour la mode» à Genève (Suisse), en mars 2014. Cette manifestation, qui a rassemblé des fabricants, des chercheurs et des journalistes, a permis de présenter dans un cadre innovant les différents tissus issus du bois.

9. L’événement a été organisé conjointement par la Mission permanente de l’Italie auprès de l’Office des Nations Unies à Genève, le Gouvernement suisse et la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO pour favoriser le dialogue entre le secteur forestier et l’industrie de la mode. Il a donné lieu à diverses activités, dont des spectacles, des installations artistiques réalisées par l’artiste de renom Michelangelo Pistoletto et une conférence au cours de laquelle des exposés ont été présentés par plusieurs experts, ainsi que par des fabricants, des critiques et des commentateurs, notamment Xenya Cherny-Scanlon, conseillère spéciale de la Directrice générale de l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Rossella Ravagli, Directrice de la Responsabilité sociale et environnementale chez Gucci, et Mario Boselli, Président de la Chambre nationale de la mode italienne.

10. La journée s’est achevée par un défilé de mode innovant, organisé avec le concours de créateurs internationaux pour mettre à l’honneur les tissus respectueux de l’environnement. L’événement, très réussi, a permis à des personnes foncièrement résolues à bâtir un secteur de la mode et de l’habillement respectueux de l’environnement d’échanger des informations et des stratégies.

III. Conclusions et recommandations

11. En termes d’incidence sur l’environnement, un grand nombre de fibres «vertes», dont la viscose, sont de loin préférables au coton et aux matières synthétiques.

12. La fabrication d’un vêtement est un processus bien plus long que ce dont le secteur forestier a l’habitude: la fibre doit être produite, tissée, puis soumise à toute une série de traitements d’ennoblissement pour pouvoir être portée au contact de la peau; il faut ensuite la teindre et enfin la coudre pour confectionner le vêtement. Les propriétés écologiques de la fibre brute sont un facteur important à prendre en compte, mais une fibre «verte» ne donne pas forcément un vêtement «vert».

13. Le secteur forestier est un acteur de moindre envergure face aux géants de la mode et du textile. Pour accroître l’utilisation de fibres «durables», il devra peut-être s’allier à d’autres secteurs, par exemple avec les fabricants de coton biologique, de chanvre et de fibres de bambou. S’il est vrai que ces fabricants pourraient être considérés comme des concurrents, ils se trouvent dans la même situation que les acteurs du secteur des fibres textiles à base de bois; ils auraient tout intérêt à prendre des parts de marché aux fibres synthétiques et au coton conventionnel plutôt qu’à se disputer l’infime part de marché qu’ils détiennent actuellement. En unissant leurs forces et en tirant parti de l’attention portée à certaines fibres nouvelles, les acteurs du secteur du «textile vert» auraient davantage de poids qu’en faisant cavalier seul.

14. Divers partenariats pourraient être mis à profit en vue de promouvoir les fibres durables à base de bois en créant un label facile à reconnaître – un «passeport vert» pour les vêtements – qui attesterait que chaque étape du processus de fabrication répond à certaines normes. Outre les propriétés écologiques, ce label devrait tenir compte d'autres facteurs, notamment des questions liées à la protection des travailleurs. Plusieurs labels verts sont à l'étude, mais le public se méfie de «l'écoblanchiment». L'industrie de la mode devrait donc collaborer avec le secteur forestier pour créer un passeport vert unique, facile à reconnaître, qui garantisse que chaque étape de la fabrication d'un vêtement répond à une norme de durabilité mesurable. Le Comité est invité à examiner comment le secteur forestier pourrait promouvoir une plus large utilisation des fibres durables à base de bois dans le contexte d'une économie verte.
